



## Age moyen et ancienneté moyenne dans l'Institution par niveau et par sexe

Source : Ucanss - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré au 31/12/2023

		Age moyen			Ancienneté moyenne dans l'Institution		
		H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
Employés et cadres	Niveau 1		55,50	55,50		26,25	26,25
	Niveau 2		63,00	63,00		23,00	23,00
	Niveau 3	39,02	40,03	39,88	6,76	6,97	6,94
	Niveau 4	47,43	47,36	47,37	18,63	19,45	19,30
	Niveau 5A	45,27	46,40	46,12	17,48	19,20	18,77
	Niveau 5B	47,37	47,24	47,27	19,86	20,08	20,02
	Niveau 6	44,87	46,19	45,79	16,85	18,93	18,29
	Niveau 7	48,61	48,03	48,24	21,39	21,40	21,39
	Niveau 8	48,53	48,50	48,51	20,24	21,30	20,89
	Niveau 9	50,44	51,62	51,17	23,33	24,47	24,04
	TOTAL	46,41	46,04	46,13	18,01	17,59	17,69
Informaticiens	IA						
	IB	54,13	55,67	54,55	24,75	20,00	23,45
	IIA	54,00		54,00	24,40		24,40
	IIB	47,50		47,50	21,50		21,50
	III	47,21	55,00	47,64	17,29	24,00	17,67
	IVA	47,04	46,00	46,77	18,42	16,54	17,94
	IVB	45,75	47,67	46,31	15,82	20,58	17,22
	VA	45,05	47,26	45,75	13,76	15,26	14,24
	VB	45,81	48,28	46,50	12,11	11,85	12,03
	VI	48,37	49,44	48,66	14,73	15,96	15,07
	VII	48,87	48,57	48,78	14,41	15,45	14,71
	VIII	51,35	54,28	52,13	16,39	19,28	17,16
	IXA	52,56	56,29	53,32	19,11	25,71	20,47
	IXB	58,08	53,00	57,69	16,33	27,00	17,15
	X	61,00		61,00	27,50		27,50
	TOTAL	47,64	48,66	47,92	15,16	16,23	15,45
	Ingénieurs-Conseils	57,33	56,36	56,81	34,58	33,07	33,77
Personnels sociaux, éducatifs et médicaux des établissements et des œuvres	1E						
	2E						
	3E						
	4E						
	5E						
	6E						
	7E						
	8E						
	9E						
	10E						
	11E						
	12E						
		TOTAL					
	Agents de direction	50,99	48,26	49,64	22,16	20,76	21,47
	Praticien Conseil						
	TOTAL	46,85	46,16	46,35	17,64	17,61	17,62

## Taux d'emploi de personnes handicapées

Source : Données issues des déclarations DOETH transmises à l'Ucanss - traitement UCANSS

Taux global	Données pas encore disponibles
-------------	--------------------------------

## INDICATEURS RELATIFS AUX RECRUTEMENTS

Source : Ucanss - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré en 2023.

Méthodologie de dénombrement : Recrutements externes à l'institution et nouveaux recrutements dans l'organisme (concerne tout agent ayant déjà travaillé dans l'organisme et avec lequel un nouveau contrat est conclu)

### Recrutements en CDI selon le niveau et le sexe

		CDI		
		H	F	TOTAL
Employés et cadres	Niveau 1			
	Niveau 2			
	Niveau 3	66	318	384
	Niveau 4	14	38	52
	Niveau 5A	15	33	48
	Niveau 5B	2	13	15
	Niveau 6	7	9	16
	Niveau 7	10	21	31
	Niveau 8	5	13	18
	Niveau 9	1	3	4
	<b>TOTAL</b>	<b>120</b>	<b>448</b>	<b>568</b>
Informaticiens	IA			
	IB			
	IIA			
	IIB			
	III	1		1
	IVA	6	2	8
	IVB	4	2	6
	VA	10	6	16
	VB	8	4	12
	VI	3	2	5
	VII	7	1	8
	VIII			
	IXA			
IXB				
X				
	<b>TOTAL</b>	<b>39</b>	<b>17</b>	<b>56</b>
Ingénieurs-Conseils				
Personnels sociaux, éducatifs et médicaux des établissements et des œuvres	1E			
	2E			
	3E			
	4E			
	5E			
	6E			
	7E			
	8E			
	9E			
	10E			
	11E			
	12E			
	<b>TOTAL</b>			
Agents de direction		3	2	5
Praticien Conseil				
<b>TOTAL</b>		<b>162</b>	<b>467</b>	<b>629</b>

## Recrutements en CDI selon la famille professionnelle et le sexe

	CDI		
	H	F	TOTAL
Gestion des situations clients	60	307	367
Contrôle et maîtrise des risques externes	7	18	25
Promotion de l'offre de service			
Intervention et développement social			
Prévention des risques professionnels et sanitaires			
Offre de soins et prise en charge du handicap			
Régulation du système de soins			
Analyse et conseil juridique	10	29	39
Optimisation des processus	1	4	5
Gestion comptable et financière	3	6	9
Observation socio-économique	2	3	5
Gestion et développement des ressources humaines	5	23	28
Gestion des systèmes d'information	38	15	53
Information et communication	2	20	22
Assistance logistique	2		2
Gestion des moyens matériels	7	6	13
Management et pilotage	25	36	61
TOTAL	162	467	629

## Recrutements - recours à l'intérim

Source : Caisse nationale

Montant des dépenses d'intérim	3 266 175 €
--------------------------------	-------------

## INDICATEURS RELATIFS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Source : Ucanss - Données issues du tableau de bord de la formation professionnelle des organismes du Régime général de Sécurité sociale.

## Taux d'accès des salariés à la formation professionnelle selon la classe d'âge

	Taux d'accès des salariés à la formation professionnelle (tous dispositifs confondus)
Moins de 26 ans	Données pas encore disponibles
De 26 à 44 ans	
De 45 à 54 ans	
55 ans et plus	
TOTAL	

(\* Note : le taux d'accès à la formation se calcule en rapportant le nombre de salariés (CDD+CDI) ayant bénéficié d'une formation au cours de l'année à l'effectif global (CDD+CDI) au 31/12/2023. De fait, si des salariés en CDD ont bénéficié de formations au cours de l'année et ne sont plus à l'effectif au 31 décembre, le numérateur devient plus élevé que le dénominateur, et le taux dépasse donc les 100 %. Une évolution sera apportée à cet indicateur l'année prochaine.

## Taux d'accès des salariés à la formation professionnelle selon le sexe

---

	Taux d'accès des salariés à la formation professionnelle (tous dispositifs confondus)
Hommes	Données pas encore disponibles
Femmes	
TOTAL	

## Politique de certification

---

Source : Ucanss - Données issues des résultats des jurys de formations certifiantes.

Les chiffres concernent les certifications délivrées par l'Ucanss du 1er janvier au 31 décembre de l'année, y compris celles délivrées en janvier aux candidats ayant passé leur examen en décembre de l'année précédente.

	Nombre de salariés certifiés dans le cadre de CQP institutionnels
Hommes	Données pas encore disponibles
Femmes	
TOTAL	

## INDICATEURS RELATIFS A LA REMUNERATION

### Taux de GVT positif - Calcul en masse

Source : Caisses nationales - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée et déterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré au 31/12/2023 et au 31/12/2022

Méthodologie de sélection : Les effectifs à prendre en compte sont les effectifs pour lesquels aucune interruption de contrat de travail n'a été observée entre le 31/12 d'une année N et le 31/12 de l'année de référence. Sur la base de ces personnels, le calcul du GVT positif vise à comparer, individuellement, les composantes pérennes de rémunération pour les agents qui n'ont pas changé d'organisme.

	G	V	T	GVT
Hommes	0,17%	0,05%	0,18%	0,40%
Femmes	0,38%	0,13%	0,38%	0,89%
TOTAL	0,55%	0,18%	0,56%	1,29%

### Rémunérations moyennes et médianes annuelles brutes

Source : Ucanss - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée et déterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré en 2023

	Salaire moyen annuel brut	Salaire médian annuel brut
Hommes	47 442 €	42 902 €
Femmes	39 291 €	35 598 €
TOTAL	41 622 €	37 057 €

## Taux d'évolution de la masse salariale

Source : Dires - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée et déterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré en 2023 et/ou en 2022

Masse salariale 2022	603 697 863 €
Masse salariale 2023	631 761 031 €
Taux d'évolution	4,65%

## Taux d'évolution de la RMPP

Source : Ucanss - Données issues de la paie

4,32%

## Taux d'exécution des dépenses de personnel sur FNGA

Source : Caisse nationale

96,63%

## INDICATEURS RELATIFS AU TEMPS DE TRAVAIL

### Pourcentage de salariés à temps partiel

Source : Ucanss - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré au 31/12/2023

	Effectifs travaillant à temps partiel	Effectifs travaillant à temps plein	% effectifs travaillant à temps partiel
Hommes	154	4090	3,77%
Femmes	1678	9052	18,54%
TOTAL	1832	13142	13,94%

### Heures supplémentaires

Source : Caisse nationale

Montant du compte comptable	2 250 641 €
-----------------------------	-------------

## Absences maladie rémunérées

---

Source : Caisse nationale

Taux d'absence maladie courte durée (moins de 8 jours)	0,81%
Taux d'absence maladie de longue durée (plus de 30 jours)	3,28%
Taux d'absence maladie rémunérée total	4,97%

## Grèves

---

Source : Ucanss - Données déclaratives des organismes au travers de l'application disponible sur le portail de l'Ucanss

Nombre de journées individuelles non travaillées dans l'année pour fait de grève	19 213
--	--------